## FICHE DE DÉCLARATION DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

Document à compléter pour toute demande de visite, à retourner à l'équipe médicale Sans ce document dûment rempli, aucun rendez-vous ne pourra vous être proposé



N° D'ADHÉRENT :	NOM D'ADHÉRENT :	1	DATE :	
Nom de naissance :	Nom marital :			
Prénom :	Date de naissance :		Sexe :	□н □ ғ
Téléphone et mail du travaille	eur :			
Date de la dernière visite méd	icale connue (interne ou hors département) :			
	e très attention à la saisie de l'orthographe des noms/pré à une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passe			
POSTES DE TRAVAIL : Catégor	ies Socio-Professionnelles (CSP) (3 chiffres, 1 lettres) O	BLIGATOIRE		
Aer annula: /aada CCD	-4 *241 \$\ .			
- 1 <sup>er</sup> emploi (code CSP et intitulé) :				
- 2 <sup>e</sup> emploi (code CSP e	et intitulé) :			
- 3 <sup>e</sup> emploi (code CSP e	et intitulé) :			
Type de contrat :  intérimaire				
Nom de l'entreprise utilisatric	e, si connue :			
RISQUES P	ROFESSIONNELS (à renseigner obligatoirement po	ur chacun des	s emplois)	
		1 <sup>er</sup> emploi	2 <sup>ème</sup> emploi	3 <sup>ème</sup> emploi
SI – SUIVI INDIVIDUEL				
	Aucun risque particulier pour ce salarié			
SIA – SUIVI INDIVIDUEL AI	DAPTÉ			
Agent biologique pathogène groupe 2				
Champ électromagnétique, si valeur limite d'exposition dépassée				
Femme enceinte, venant d'accoucher ou allaitante				
	Titulaire d'une pension d'invalidité			
	Travail de nuit			

## Travailleur âgé de moins de 18 ans Travailleur handicapé SIR – SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ Agent biologique pathogène groupes 3 et 4 Agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction Autorisation de conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté Autorisation de conduite de grues à tour Autorisation de conduite de grues auxiliaires de chargement de véhicules Autorisation de conduite de grues mobiles Autorisation de conduite de plateformes élévatrices mobiles de personnes Autorisation de conduite d'engins de chantier télécommandés ou à conducteur porté Chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudage Habilitation à effectuer des opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage Travail en milieu hyperbare Plomb Rayonnement ionisant Catégorie A Rayonnement ionisant hors catégorie A Recours à la manutention manuelle inévitable (homme > 55kg, femme > 25kg)

Réf. : PPST/ENR/003 - V2 - Février 2025